

Savoirs en lien

ISSN : 2968-0263

: Éditions universitaires de Dijon

4 | 2025

Faire et défaire famille

Refus du legs familial et réécriture de soi dans les autofictions de Chloé Delaume et Constance Debré

Refusal of Familial Inheritance and the Rewriting of the Self in the Autofictions of Chloé Delaume and Constance Debré

Article publié le 30 janvier 2026.

Léonie Segura

DOI : 10.58335/sel.693

🔗 <http://preo.ube.fr/sel/index.php?id=693>

Le texte seul, hors citations, est utilisable sous [Licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

Léonie Segura, « Refus du legs familial et réécriture de soi dans les autofictions de Chloé Delaume et Constance Debré », *Savoirs en lien* [], 4 | 2025, publié le 30 janvier 2026 et consulté le 01 mai 2026. Droits d'auteur : Le texte seul, hors citations, est utilisable sous [Licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.. DOI : 10.58335/sel.693. URL : <http://preo.ube.fr/sel/index.php?id=693>

La revue *Savoirs en lien* autorise et encourage le dépôt de ce pdf dans des archives ouvertes.

PREO

PREO est une plateforme de diffusion [voie diamant](#).

Refus du legs familial et réécriture de soi dans les autofictions de Chloé Delaume et Constance Debré

Refusal of Familial Inheritance and the Rewriting of the Self in the Autofictions of Chloé Delaume and Constance Debré

Savoirs en lien


Article publié le 30 janvier 2026.

4 | 2025

Faire et défaire famille

Léonie Segura

DOI : 10.58335/sel.693

 <http://preo.ube.fr/sel/index.php?id=693>

Le texte seul, hors citations, est utilisable sous [Licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

La maternité et le nom : le refus du legs

La (non-)maternité face aux injonctions sociales

Non au nom

Ni héritage, ni transmission

Le « je » contre « les fictions collectives » et « la vie lamentable »

Un « je » porte-parole : la figure du parrhésiasite

Performer la non-héritière : la rupture familiale en acte

Quel statut pour ce je littéraire et médiatique déraciné ?

Conclusion

1 La question du rapport qu'entretient un sujet avec son ascendance et la mémoire familiale dont il est le dépositaire structure une partie importante de la production littéraire contemporaine. On pense notamment aux récits de filiation, sous-genre littéraire défini dans un premier temps par Dominique Viart¹, dans lesquels le legs est ressaisi par l'expérience littéraire d'un « je » qui enquête sur son ascendance.

Mais la littérature n'est pas qu'une manière de se réapproprier le legs familial et de s'inscrire, avec plus ou moins de distance, dans cette histoire. Elle peut aussi constituer un champ d'expérimentations pour un sujet qui ne veut plus faire famille. Qu'il s'agisse de filiation, de ré-affiliation, de désaffiliation, les écrivain·es interrogent aujourd'hui, dans une époque où la structure familiale est travaillée par de nouvelles dynamiques liées à une dénaturalisation de ses liens, cette écriture de la famille. S'érigeant contre un double héritage à la fois littéraire et familial, certain·es écrivain·es prennent leur distance par rapport à l'esthétique mélancolique soulignée par Laurent Demanze² et, avec un ton plutôt polémique, investissent l'écriture de soi, et plus particulièrement l'autofiction, pour proposer de nouveaux modèles d'élaboration du sujet et de la société.

- 2 Le lien entre ce sous-genre littéraire et la question du rapport à l'héritage est au cœur même de la démarche de Serge Doubrovsky, qui le définit en 1977 sur la quatrième de couverture de son ouvrage *Fils*, comme une « aventure du langage³ ». L'autofiction, d'abord articulée autour de l'identité onomastique entre l'auteur et le narrateur-personnage et d'un pacte hybride entre l'autobiographie et le roman, a pris au fil des décennies une acception de plus en plus large. Philippe Gasparini en donne quelques caractéristiques thématiques et formelles dans un ouvrage consacré à la question : de « nombreux traits d'oralité, d'innovation formelle, de complexité narrative, de fragmentation, d'altérité, de disparate et d'autocommentaire qui tendent à problématiser le rapport entre l'écriture et l'expérience⁴. » L'expression du « je » est donc prétexte à investir la littérature comme un espace d'expérimentations sur le plan formel et dans un rapport complexe au réel.
- 3 À ces caractéristiques stylistiques, un certain nombre de praticien·nes de l'autofiction ajoutent une dimension collective. Selon Clara Zgola, l'écriture n'y est pas travaillée par la question « qui suis-je ? », mais par la question « que faire de soi ? », et « la problématique de l'agentivité se déploie aussi bien au niveau des stratégies textuelles et discursives qu'à travers des postures médiatiques participant à des contextes communicationnels plus vastes⁵ ». La réélaboration dont le « je » fait l'objet est au centre d'une réflexion à la fois stylistique, sociale et médiatique.

- 4 Constance Debré et Chloé Delaume font partie des auteur·rices contemporain·es qui investissent l'écriture de soi comme moyen de constituer le « je » contre le modèle d'une société fondée sur l'héritage familial. Nous nous proposons ici d'étudier les modalités d'expression de cette première personne non-héritière et le rôle que joue la littérature dans la pensée d'un réarrangement des liens entre l'individu et la famille. Les deux autrices écrivent en effet contre la maternité et le nom, adoptant l'*ethos* du parrhésiate pour dénoncer ce qu'elles considèrent comme des legs subis et mortifères. Ce positionnement implique une mise en scène de soi, que nous étudierons en nous appuyant sur la notion de posture définie par Jérôme Meizoz⁶, qui ne se limite pas au « soi civil ou biographique ». Elle désigne en effet un « soi construit que l'auteur lègue aux lecteurs » à la fois dans les « textes autobiographiques et autofictionnels, la correspondance, le journal intime, le témoignage⁷ » et les discours médiatiques. Leurs stratégies posturales invitent à s'interroger sur les enjeux et les limites de ce « je » qui entend se défaire de la famille.
- 5 Cette réflexion s'appuiera sur les œuvres suivantes, qui seront désignées par des abréviations : *Nom* (N) et *Love me Tender* (LMT) de Constance Debré et *Le Cri du sablier* (CS), *Dans ma maison sous terre* (DMST), *Une femme avec personne dedans* (FAPD) et *Pauvre folle* (PF) de Chloé Delaume.

La maternité et le nom : le refus du legs

La (non-)maternité face aux injonctions sociales

- 6 La mise en scène de soi à laquelle se livre chacune de ces deux autrices va à contrecourant des représentations canoniques de la maternité. En effet, la narratrice de *Love me Tender*, après avoir demandé le divorce à son mari et lui avoir annoncé son homosexualité, se heurte à ce dernier, ainsi qu'à un système juridique qui la sépare peu à peu de son fils, Paul. Cette séparation physique entraîne une autre, affective, et l'amène à s'interroger sur la nature de l'amour filial et plus particulièrement sur la relation mère-enfant : « Je ne vois pas

pourquoi l'amour entre une mère et un fils ne serait pas exactement comme les autres amours. Pourquoi on ne pourrait pas cesser de s'aimer. Pourquoi on ne pourrait pas rompre. » (LMT, 9) L'hypothèse d'un amour qui ne serait pas inconditionnel, intemporel et naturel va de pair avec une critique du rôle social assigné à la mère : « [...] on me dit que c'est normal que mon fils me rejette, on me dit qu'un enfant ça a besoin d'une mère, on me dit qu'une mère n'existe pas sans son fils, on me dit que je dois beaucoup souffrir » (LMT, 56). Ici, la mise à distance est illustrée par la structure grammaticale, qui place le pronom « on » indéfini en sujet et la première personne en complément, ainsi que dans l'ironie perceptible de la narratrice. La structure anaphorique, le chiasme (« enfant » en position de sujet et « mère » en position d'objet, puis le contraire dans la proposition suivante) et la répétition des mêmes syntagmes construisent un discours qui tend vers la tautologie.

- 7 Chloé Delaume, quant à elle, s'affirme nullipare et rejette la maternité. Cette revendication est à la fois personnelle, écologique et sociale. Là où Constance Debré remet en question la naturalité et le caractère inconditionnel de l'amour filial maternel, c'est à l'abnégation prêtée aux mères que s'attaque Chloé Delaume :

Rien ne peut être pire qu'une mère : elle pond et elle façonne l'objet de son amour, un amour répugnant, qui préexiste errant, jusqu'à sa fixation ; un amour de principe, alternative au rien qui la dévore de solitude, [...] un amour programmé, parfaitement culturel. (FAPD, 73)

- 8 La métaphore animalière à connotation péjorative et l'hyperbole négative redéfinissent ce que serait réellement l'amour maternel, artikulé autour de la vacuité et de l'illusion narcissique.

Non au nom

- 9 La question du nom est centrale chez ces deux autrices. Le nom propre est ce qui singularise un individu, mais aussi, dans le cas du nom de famille, ce qui l'inscrit dans « la temporalité, la généalogie, l'histoire, la relation à d'autres⁸ ». La production d'une œuvre est en ce sens à l'origine d'« un lien familial d'un autre ordre, d'un autre registre, imaginaire autant que symbolique⁹ » en ce qu'elle inscrit l'artiste dans une autre filiation, choisie et revendiquée. « Chloé De-

laume » est en effet un pseudonyme que s'est choisi l'autrice à partir des œuvres *L'Écume des Jours* de Boris Vian et *L'Arve et l'aume* d'Antonin Artaud, rendant concrète l'inscription dans une généalogie littéraire contre la filiation biologique. La métaphore de l'auto-engendrement est omniprésente dans l'œuvre de l'autrice :

Et puis le sang revenant elle décida un jour de changer par elle-même la trace état civil. Son entourage inquiet eut la douce naïveté de se soucier alors pataquès skizoïde le nom est un repère le nom est capital, sauras-tu qui tu es. C'est pourtant d'accoucher pour de bon de moi-même qui me permet enfin de dégéniturer les salaces particules et pleutrasses mandibules qui s'évanouirent enfin tout du moins je l'espère. (CS, 74-75)

- 10 Nous notons, comme chez Constance Debré, la présence d'un discours rapporté exogène sur son rapport au lien généalogique, asséné par le présent gnomique. Or, ici, les attributs du sujet (« un repère » et « capital ») renforcent à mon sens l'antiphrase contenue dans l'expression « douce naïveté » associée à la sollicitude soudaine de l'entourage maternel. Impossible en effet de ne pas lire « re-père », c'est-à-dire que c'est bien parce que le nom redouble le père qu'il est nécessaire de s'en débarrasser. Nous pouvons aussi rappeler l'étymologie de « capital », dérivé du latin *caput* qui signifie « la tête », en rappelant que le legs des troubles mentaux du père est l'une des obsessions de la narratrice. La métaphore de la parturition s'articule autour du néologisme « dégéniturer » construit sur une dérivation verbale du nom « géniture » et d'un préfixe négatif. C'est donc en naissant à elle-même que la narratrice s'extrait de la généalogie paternelle.
- 11 Constance Debré, réfléchit aussi à la possibilité de faire disparaître son nom avec elle, en refusant de le transmettre, ainsi qu'un patrimoine économique, à son fils :

Pas d'argent, pas de maison, pas d'héritage. C'est conforme à ma philosophie de ne rien transmettre. Pas même le nom. En remplissant les papiers après sa naissance j'ai réfléchi. Je ne suis pas un éleveur de vaches, je ne marque pas les bêtes. (N, 99)

- 12 L'héritage n'est en effet abordé sur le plan symbolique que dans un second temps, faisant suite aux dimensions matérielle et juridique. Le

nom de famille est associé à un rapport de propriété entre un groupe et un individu, qui appelle à certains comportements. Il s'agit de l'un des éléments structurants d'un système auquel elle ne souhaite pas participer, en refusant d'être le maillon d'une chaîne de transmission.

- 13 S'affranchir du nom pour nos deux autrices, c'est donc s'affirmer contre un héritage et arguer en faveur d'un « je » qui s'écrit à partir d'une page vierge.

Ni héritage, ni transmission

- 14 Le nom et la maternité ne sont que les deux symptômes d'un refus plus général, celui de l'héritage et de la transmission. Dans les dernières pages du *Cri du sablier*, la narratrice fantasme à travers un enchaînement de questions rhétoriques ce que le père souhaitait lui léguer : le traumatisme d'avoir assassiné sa mère sous ses yeux avant de se suicider et celui de l'avoir épargnée, elle. « Qu'en feignant d'épargner ma petite chrysalide tu pourrais ressurgir en effet papillon. [...] Que maculée de toi jusqu'aux tranches intérieures j'achèverais la courbe du tracé paternel. » (CS, 129) : dans ce passage, les gestes meurtrier et suicidaire ne sont pas irréfléchis ou impulsifs, mais constituent au contraire un projet qui viserait directement une manière de survivre dans les traumatismes de sa fille. C'est ce qu'indiquent le verbe « feindre » et l'utilisation du conditionnel dans ces phrases, qui a une valeur de futur dans le passé, désignant les projets qu'il aurait nourris. Mais au terme de cette longue liste d'intentions prêtées au mort, la narratrice finit par conclure : « J'ai coupé net, papa, le mal à la racine. » (CS, 131), mettant fin à la métaphore filée végétale du « grain » inoculé dans son corps.

- 15 Chez Constance Debré, ce refus de l'héritage et de la transmission s'élabore dans une mise à l'épreuve d'un mode de vie. La rupture familiale ne s'incarne pas dans la négation de tout lien biologique, mais dans le refus de perpétuer un modèle fondé sur une quelconque forme d'appartenance : « [...] je pensais plus souvent aux amis de circonstances ou à la fille du moment qu'à mon père, ma mère morte, ma sœur, mon fils de douze ans que je ne vois plus depuis quatre ans, j'ai pensé que la famille était quelque chose qui avait complètement disparu de ma vie [...] » (N, 65-66). C'est le caractère sporadique des relations qui domine ici. Les compléments du nom (« de circons-

tances » et « du moment ») circonscrivent l'attachement à une durée déterminée, s'opposant ainsi à la permanence et l'immutabilité que l'on associe au lien familial. L'attribut du sujet « quelque chose » souligne la façon dont le terme « famille » s'est peu à peu vidé de son sens pour la narratrice. Il fait l'objet d'une litanie sur plusieurs pages où, plus la famille se désagrège, plus le sujet gagne au contraire en consistance en une sorte de balance inversée (« j'étais moi Constance Debré, par mon existence, la preuve *in concreto* que la famille n'est qu'une illusion » [N, 67]).

- 16 Ainsi, chez nos deux autrices, l'affirmation de soi passe par le refus de se conformer aux comportements sociaux, aux normes et aux représentations liées à la maternité, le refus de transmettre (et même de recevoir dans le cas de Chloé Delaume) un patronyme chargé d'un héritage auxquelles elles entendent se soustraire.

Le « je » contre « les fictions collectives » et « la vie lamentable »

Un « je » porte-parole : la figure du parrhésiate

- 17 Chloé Delaume et Constance Debré font de leur propre expérience le point de départ d'une réflexion où le « je » dénonce les idées reçues et les représentations liées à la structure familiale. Elles incarnent ainsi la figure du parrhésiate, terme hérité de la rhétorique antique, que Michel Foucault désigne comme celui qui a le courage de dire la vérité dans un contexte où cette dernière est dissimulée par des institutions ou un groupe dominant¹⁰. Cette notion est reprise par Jérôme Meizoz, qui voit dans cette vérité une « provocation calculée¹¹ », dans laquelle semblent effectivement s'inscrire les deux autrices pour déconstruire « les fictions collectives » pour l'une et « la vie lamentable » pour l'autre.
- 18 Dans *Une femme avec personne dedans*, la figure de la nullipare n'est pas que le symptôme d'un choix personnel du refus d'engendrer. Le nom, doté d'une majuscule, prend une dimension collective et prophétique : « Je suis la Nullipare, jamais je n'enfanterai. J'exècre les li-

gnées et leurs fictions toxiques, la notion d'héritage ne relève que du virus pour le dernier porteur. » (FAPD, 119) La Nullipare devient, par antonomase d'un nom commun, une figure prophétique, venue déclencher l'Apocalypse (terme utilisé dans l'ouvrage dans son sens étymologique¹²) constituant l'écriture de soi comme un appel à l'action :

Reproduire, n'est-ce pas, reproduire. Ce verbe, comme la famille, nous y plongerons une lame brillante et affûtée, les cartilages obscènes du BonheurTM craquelleront lentement, équarrissage ultime de valeurs putrescentes [...]. Nous trancherons les fœtus serviles du patriarcat, égorgeant les mamans si chéries par l'État [...]. (FAPD, 129-130)

- 19 Dans cette vision d'une lutte révolutionnaire, le geste scriptural n'est qu'une première étape : il porte atteinte par la littérature à l'injonction à la reproduction que critique et dénonce l'autrice de manière ironique, notamment par l'ajout en indice de la mention « TM¹³ ». L'utilisation de ce symbole fait signe vers un lien intrinsèque entre consommation et reproduction, le second étant l'aliment du premier, ce qui confère une dimension critique et ironique au substantif auquel a été conférée une majuscule. La rupture familiale constitue le fondement d'une révolution à venir. L'autrice tord le cou aux représentations idéalisées du corps maternel et de l'enfant. Ces derniers ne sont d'ailleurs que les symboles d'un pouvoir qu'il faut renverser : l'utilisation du terme hypocoristique « maman » et la mention de l'État sortent la maternité d'une expérience individuelle. Cependant, utilisant le même terme que Michel Foucault mais avec cette ironie qui la caractérise, l'autrice met à distance cette figure prophétique qu'elle prétend incarner, non pour minimiser son propos, mais pour créer une connivence avec le lecteur autour de l'auto-dérision : « Je suis la Nullipare. Fille digne de Lilith, ennemie d'Ève, langue bifide écaillée parrhèsia. [...] Je prônerai en vos terres gloire hystérectomie. Dis, avant de stériliser la planète, tu veux pas commencer par nettoyer ton bureau, tu travailles dans une poubelle. » (FAPD, 122) La mise en relation de la première personne avec deux grandes figures de l'Ancien et du Nouveau Testament renforce la dimension prophétique de la représentation de soi, tandis que l'insertion d'un discours exogène en italique crée une distance avec ce choix postural par l'introduction d'une forme de légèreté et de second degré.

- 20 La figure du parrhésiate, explicite chez Chloé Delaume, représente plutôt un sous-texte chez Constance Debré. Là où la première dénonce les « fictions collectives », la deuxième s'en prend à « la vie lamentable » dans *Nom* :

[...] il ne faut pas donner l'impression aux gens que je leur crache à la gueule, alors que c'est exactement ce dont les gens ont besoin, qu'on leur crache à la gueule, qu'on leur explique que ça suffit avec la vie lamentable, puisque ça tue tout le monde la vie lamentable. (N, 58)

- 21 Ici, le pronom indéfini « on » dissimule mal la première personne du singulier et le fait que cette nécessité pédagogique « d'expliquer » la vie lamentable est en fait une mission que s'est donnée la narratrice à elle-même. Le présent gnomique finit d'universaliser une expérience singulière (« ça tue tout le monde ») et de faire de la première personne un porte-parole.

Performer la non-héritière : la rupture familiale en acte

- 22 Les interventions publiques des deux autrices rendent effective la rupture hors de leurs textes. Chez Chloé Delaume, cela se manifeste dans le fait de signer par ce nom auto-constitué, et par le jeu qu'elle orchestre avec les codes discursifs et l'imaginaire liés à ses revendications féministes. Les couleurs noire et violette et le style gothique sont au cœur de son style vestimentaire et du visuel choisi à la fois sur son blog officiel et sur sa page Instagram. La non-héritière est aussi une sorcière, personnage mythico-historique qui a fait les frais de la violence des hommes pour des aptitudes « surnaturelles » dont elle serait détentrice. Cela s'incarne textuellement par un style prophétique où la litanie confine à la formule magique, l'insertion de fragments versifiés dans ses textes, et dans un style vestimentaire et physique qui connotent une figure à la fois puissante et marginale.
- 23 Chez Constance Debré, la rupture avec le modèle familial s'incarne dans le renoncement au mode de vie bourgeois et aux codes de la féminité. C'est dans l'affirmation d'une « masculinité féminine¹⁴ » lesbienne que s'opère la performance de la non-héritière, comme le montre l'utilisation occasionnelle du genre masculin accordé à la pre-

mière personne (« être beau, être un héros, je vis comme ça maintenant » (N, 20), « J'aurais pu être l'héritier parfait » (N, 56)). Ainsi, le statut de la non-héritière se traduit par l'affirmation physique, stylistique et vestimentaire d'une identité *queer* associée à un mode de vie minimaliste : « Mon programme, c'est le moins de propriété possible. Avec les choses, avec les lieux, avec les êtres, avec mes maîtresses, mon fils, mes amis. » (LMT, 97) La narratrice insiste sur ses « habits de garçon » (N, 77) ; souvent introduits par des déterminants numériques cardinaux (« deux jeans, trois t-shirts » (LMT, 49), « avoir un jean et deux t-shirts » (N, 107)) et les apparitions publiques de l'autrice vont dans le sens de cette représentation : des cheveux coupés très courts, l'absence de maquillage, des chemises ou des costumes unis et sombres.

- 24 L'analyse posturale permet d'étudier cette performance de la non-héritière à la fois intra et extratextuelle et donc de lire la volonté des deux autrices de se défaire de la famille comme une démarche littéraire à la fois intime et collective.

Quel statut pour ce je littéraire et médiatique déraciné ?

- 25 Les personnages dont elles endossent le rôle ont cependant leurs contradictions, qui invitent à penser et à questionner la rupture familiale qu'elles proposent.
- 26 Chez Chloé Delaume, l'on pourrait par exemple se pencher sur l'évolution de la figure de la mère. Dans *Le Cri du sablier*, cette dernière est victime de la violence du père, qui aboutit à son meurtre, mais elle en est aussi la complice, puisqu'elle ne protège pas sa fille de lui et manifeste également une violence physique et verbale à son encontre. Dans *Dans ma maison sous terre*, la « bonne nouvelle » est annoncée par la famille maternelle : le père de la narratrice n'est pas son père biologique. Cela conduit à une relecture du statut de la mère, qui aurait récolté les fruits de ses manipulations et de ses mensonges. Enfin, dans *Pauvre folle*, la mère n'est plus ni complice ni coupable, mais seulement victime, et non plus simplement de la folie du père, mais du système patriarcal : « Pour Clotilde, sa mère était morte d'avoir juste voulu divorcer. Ils les tuent pour ne pas qu'elles les

quittent, parce qu'elles sont leur propriété » (PF, 38). On peut noter le passage de la désignation au singulier (« sa mère ») au pluriel, qui fait référence sans l'expliciter à une généralisation du cas de la mère à l'ensemble des femmes. Cette relecture du meurtre de sa mère, sur lequel elle ne pose le terme « féminicide » que tardivement dans son œuvre, passe par le prisme de l'engagement féministe de Chloé Delaume. Par ce personnage maternel aux multiples facettes, l'autrice dévoile d'autres interprétations de certains épisodes, ce qui l'amène à réévaluer son rapport à son ascendance, comme si dans sa démarche auctoriale et ses engagements, il lui était nécessaire de refaire partiellement famille (du moins du côté maternel) pour la cohérence de sa posture féministe.

- 27 Chez Constance Debré, la rupture familiale s'incarne, nous l'avons vu, dans un double rejet, celui du mode de vie bourgeois et celui de l'hétérosexualité. Or, l'ouvrage *Love me Tender* ne cesse de souligner l'influence que ses choix de vie et que sa sexualité ont sur la procédure juridique qui l'éloigne de son fils :

L'audience dure un quart d'heure, l'avocat de Laurent lit des passages de Fou de Vincent, comme si le narrateur d'Hervé Guibert c'était moi, comme si le jeune garçon avec qui il couche c'était Paul, la juge fixe le tatouage qui dépasse de ma manche, me demande pourquoi j'écris un livre et sur quoi, pourquoi j'ai parlé de mon homosexualité à mon fils, elle dit que ça ne regarde pas les enfants ces choses-là [...].(LMT, 21)

- 28 Dans ces discours narrativisés (celui de l'avocat du mari de la narratrice et celui de la juge), la littérature sert de pièce à conviction. L'homosexualité est associée à l'inceste et à la pédophilie ou à des pratiques déviantes et immorales (comme le montre la périphrase « ces choses-là »). Cette lutte juridique souligne le refus de la société d'accepter la corrélation entre l'identité *queer* et la possibilité de faire famille, un refus auquel s'ajoute le positionnement ambigu de la part de l'autrice quant aux débats théoriques à l'intérieur même de la communauté *queer* au sujet de la maternité¹⁵. En effet, si Constance Debré arrive à un progressif rejet de la maternité, c'est peut-être et surtout parce que le modèle d'une maternité lesbienne semble encore faire résistance. Sa démarche est alors à interpréter comme un rapport conflictuel aux normes attachées à la vie de famille et peut-être comme le vœu informulé d'une réinvention des

liens de filiation. Il s'agirait non pas de défaire famille, mais de repenser ces liens en-dehors de la structure familiale et de ses normes. De plus, il me semble difficile de n'émettre aucune réserve sur la démarche d'une autrice qui affirme elle-même être en faveur de l'abolition du nom et qui signe son œuvre d'un patronyme particulièrement connoté pour un lectorat français. Sa manière de se « faire un nom » par la rupture familiale paraît au contraire l'inscrire dans une histoire qu'elle contribue à prolonger plutôt qu'à accomplir ce vœu de créer un individu vierge de tout passé familial et généalogique.

- 29 L'analyse posturale, en complément d'une étude littéraire des œuvres de ces deux autrices, amène ainsi à s'interroger sur la possibilité réelle d'échapper, comme elles le prétendent, à la structure familiale par le truchement de l'expérience littéraire et de la (ré)écriture de soi.

Conclusion

- 30 Chloé Delaume et Constance Debré font de l'autofiction un champ d'expérimentations où s'écrit et s'élabore un sujet qui entend se défaire de la famille. Elles endossent la figure du parrhésiateur pour dénoncer les constructions et les représentations qui structurent l'imaginaire associé à cette structure sociale. Cette dénonciation passe par un démantèlement des discours sur une pseudo-naturalité du lien maternel et sur le poids des déterminismes transmis avec l'héritage d'un nom et tout ce qu'il peut connoter de passé généalogique. Le sujet s'écrit, se réécrit, se met en scène, déborde des œuvres pour investir la scène publique et médiatique, faisant de l'autofiction un outil apte à influencer les mentalités par l'exemple et à agir sur la réalité sociale. C'est du moins le projet de ces deux autrices, projet qu'une analyse posturale nous permet de questionner. Il semble en effet que la rupture familiale chez Constance Debré résulte surtout d'un questionnement sur la possibilité de vivre une filiation en-dehors de l'hétéronormativité et dans une perspective *queer*. De plus, elle signe d'un nom de famille, d'un nom qui l'inscrit nécessairement dans une ascendance, deux ouvrages arguant en faveur de la rupture. Chez Chloé Delaume, les figures parentales font l'objet d'une réécriture constante qui m'amène à interroger la cohérence d'une posture fondée sur le refus du legs mais qui s'élabore en grande partie contre (et donc par rapport) à ce dernier. Si ces œuvres s'inscrivent dans une

part de la littérature contemporaine qui remet en cause la structure familiale et les imaginaires et comportements qu'elle véhicule, il me semble qu'elles soulèvent aussi des contradictions et des limites sur ce personnage de non-héritière qu'elles ont décidé d'investir.

Corpus étudié

Constance DEBRÉ, *Love Me Tender*, Paris, Flammarion, 2020.

Constance DEBRÉ, *Nom*, Paris, Flammarion, 2022.

Chloé DELAUME, *Le Cri du sablier*, Tours, Éditions Farrago-Léo Scheer, 2001.

Chloé DELAUME, *Dans ma maison sous terre*, Paris, Éditions du Seuil, 2009.

Chloé DELAUME, *Une femme avec personne dedans*, Paris, Éditions du Seuil, 2012.

Chloé DELAUME, *Pauvre folle*, Paris, Éditions du Seuil, 2023.

Autres références

Claude BURGELIN, « Nom de famille, nom propre, pseudonyme. Rivalités assassines », dans Sylviane COYAULT, Christine JÉRUSALEM et GASPARD Turin, *Le Roman contemporain de la famille*, Paris, Garnier, 2016, p. 141-154.

Chloé DELAUME, « S'écrire mode d'emploi », dans Isabelle GRELL, Claude BURGELIN et Roger-Yves ROCHE (dir.), *Autofiction(s)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2010, p. 109-126, <https://books.openedition.org/pul/3627>.

Laurent DEMANZE, *Encres orphelines*. Pierre Bergounioux, Gérard Macé, Pierre Michon, Paris, Corti, 2008.

Serge DOUBROVSKY, *Fils*, Paris, Galilée, 1977.

Sylvie DUCAS, « Fiction auctoriale, postures et impostures médiatiques : le cas de Chloé Delaume, "personnage de fiction" », *Le Temps des médias*, 2010/1, n° 14, p. 176-192, <https://doi.org/10.3917/tdm.014.0176>.

Michel FOUCAULT, *Le Courage de la vérité*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 2009.

Philippe GASPARDINI, *Autofiction. Une aventure du langage*, Paris, Éditions du Seuil, 2008.

Jack HALBERTSAM, *Female masculinity*, Durham, Duke University Press, 1998.

Marie-Pier LAFONTAINE, « Entre imposture biographique et posture romanesque : l'autofiction chez Chloé Delaume », *Littérature*, 2021/2, n° 202, p. 64-71, <https://doi.org/10.3917/litt.202.0064>.

Rachel LAMOUREUX, « "On me dit de ne pas publier le livre, [...] qu'il ne faut pas choquer les juges" », *Revue critique de fixation française contemporaine*, 2023/2, n° 27, <https://doi.org/10.4000/fixion.13043>.

Rachel LAMOUREUX, « Écrire le dégoût d'être héritier dans *Nom de*

Constance Debré », *Postures*, 2023/1, n° 37, <https://revuepostures.com/fr/articles/lamoureux-37> (consulté le 4 septembre 2024).

Jérôme MEIZOZ, *La Fabrique des singularités. Postures littéraires II*, Genève, Slatkine, 2011.

Jérôme MEIZOZ, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine, 2022.

Cornelia MÖSER, *Libérations sexuelles : une histoire des pensées féministes et*

queers sur la sexualité, Paris, La Découverte, 2022.

Dominique VIART et Bruno VERCIER, *La Littérature française au présent*, Paris, Éditions Bordas, 2008.

Clara ZGOLA, « Récits de rupture et du dépassement. Genre, classe et sexualité chez Édouard Louis et Constance Debré », *Revue critique de fixxion française contemporaine*, 2023/2, n° 27, <https://doi.org/10.4000/fixxion.13161>.

1 Dominique VIART et Bruno VERCIER, *La littérature française au présent*, Paris, Éditions Bordas, 2008.

2 Laurent DEMANZE, *Encres orphelines. Pierre Bergounioux, Gérard Macé, Pierre Michon*, Paris, Corti, 2008.

3 Serge DOUBROVSKY, *Fils*, Paris, Galilée, 1977.

4 Philippe GASPARI, *Autofiction. Une aventure du langage*, Paris, Éditions du Seuil, 2008, p. 311.

5 Clara ZGOLA, « Récits de rupture et du dépassement. Genre, classe et sexualité chez Édouard Louis et Constance Debré », *Revue critique de fixxion française contemporaine*, 2023/2, n° 27, <https://doi.org/10.4000/fixxion.13161> (consulté le 4 septembre 2024).

6 Jérôme MEIZOZ, *La Fabrique des singularités. Postures littéraires II*, Genève, Slatkine, 2011.

7 Jérôme MEIZOZ, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine, 2022, p. 28.

8 Claude BURGELIN, « Nom de famille, nom propre, pseudonyme. Rivalités assassines », dans Sylviane COYVAULT, Christine JÉRUSALEM et GASPARD Turin (dir.), *Le Roman contemporain de la famille*, Paris, Garnier, 2016, p. 141.

9 BURGELIN, 2016.

10 Michel FOUCAULT, *Le Courage de la vérité*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 2009.

11 MEIZOZ, 2011, p. 253.

- 12 ἀποκάλυψις : action de découvrir, dévoiler, ou révélation.
- 13 Il s'agit de l'abréviation de « trademark », c'est-à-dire une marque qui n'a pas été déposée, ou qui n'est pas encore enregistrée.
- 14 Jack HALBERTSAM, *Female masculinity*, Durham, Duke University Press, 1998.
- 15 Voir notamment Cornelia MÖSER, *Libérations sexuelles : une histoire des pensées féministes et queers sur la sexualité*, Paris, La Découverte, 2022.

Français

La famille, qu'elle soit encensée ou critiquée, constitue une part importante de la production littéraire contemporaine. Constance Debré et Chloé Delaume font de ce sujet un axe majeur de leurs œuvres et d'une pensée tout à la fois littéraire et sociale. Elles remettent en cause le caractère structurant de la famille et du legs au sein de plusieurs œuvres autofictionnelles qui ne cessent de mêler écriture de soi et réflexions collectives. Ces réflexions s'articulent notamment autour de la question de la maternité, refusée par Chloé Delaume et déconstruite par Constance Debré, et du nom, qui inscrit le sujet au sein de la structure familiale en tant qu'héritier d'un legs non-choisi. Les deux autrices expérimentent au sein de l'espace autofictionnel la possibilité pour un sujet d'écrire le « je » contre le modèle familial et contre les déterminismes qui accompagnent la transmission du nom. L'autofiction permet à Constance de faire l'expérience de se défaire peu à peu de la famille. Pour Chloé Delaume, l'autofiction permet de démanteler « les fictions collectives », c'est-à-dire les discours et représentations liées à la perpétuation d'un certain modèle social.

À travers l'étude de certaines œuvres des deux autrices, cet article se propose d'étudier les modalités d'expression d'un « je » autofictionnel qui entend se défaire de la famille. En endossant l'*ethos* du parrhésiasite, les deux autrices adoptent un ton volontiers polémique pour remettre en cause la pseudo-naturalité de certains comportements et des structures sociales associés au système patriarcal. Cette remise en question expose, à la fois sur la scène littéraire et médiatique, le fantasme d'un « je » auto-constitué, qui part en quête du collectif et fait de sa situation l'objet d'une lutte contre l'héritage familial. Il s'agit d'une stratégie posturale dont nous montrerons les enjeux et les limites.

English

The family, whether praised or criticized, plays a significant role in contemporary literary production. Constance Debré and Chloé Delaume make this subject a central theme in their works which brings together literature and social reflexion. They challenge the structuring role of the family and the legacy within several autofictional works that continuously blend self-writing and reflections on the collective level. These reflections notably revolve around the issue of motherhood, rejected by Chloé Delaume and deconstructed by Constance Debré, and the name, a rigid designation that places the subject within the family structure and marks them as the heir of an unchosen legacy. Both authors experiment within the autofictional space with the possibility for a subject to write the “I” against the family model and against the determinisms that come with the transmission of the name. Autofiction gives to Constance Debré the opportunity of getting rid of the family. For Chloé Delaume, autofiction allows for the dismantling of “collective fictions”, that is to say, the discourses and representations related to the perpetuation of a certain societal model.

Through the study of some books of these two authors, this article aims to explore the modes of expression of an autofictional “I” that seeks to free itself from the family. By adopting the ethos of the *parrhesiast* (truth-teller), both authors take a deliberately polemical tone to question the pseudo-naturalness of certain behaviors and social structures associated with the patriarchal system. This questioning exposes, both on the literary and media scenes, the fantasy of an “I” self-constituted, which embarks on a quest for the collective and makes its situation the subject of a social struggle against familial inheritance. A postural strategy whose stakes and limits we will show.

Mots-clés

écritures de soi, posture d’auteur, parrhésiaste, structure familiale, refus de l’héritage

Keywords

self-narratives, writer’s posture, parrhesiast (truth-teller), familial structure, inheritance’s refusal

Léonie Segura

Passages XX-XXI (EA4160), Université Lumières Lyon 2, France